



PLAN D'ACTION

relatif à l'accessibilité et à l'utilisation
des transports en commun
par les personnes à mobilité réduite





Définition du terme PMR personnes à mobilité réduite

Les PMR

...ne sont pas un groupe homogène.

...comprend

des gens avec toute sorte de bagage ou équipement

des touristes

des personnes âgées ou enfants

des personnes malentendantes

des personnes ayant un handicap mental

les malvoyants

et les personnes à mobilité réduite





Les mesures

1er niveau

...paramètres doux

...infrastructures



2ième niveau

...ferroviaire


...routier

...aérien






1. Paramètres doux

-  *en général à réaliser à court terme par tous les acteurs concernés*
- Désignation d'un interlocuteur PMR dans chaque société et établissement concerné
- Formation PMR et sensibilisation du personnel
- Amélioration de la communication concernant l'accessibilité des PMR dans les transports en commun





1. Paramètres doux

-  *en général à réaliser à court terme par tous les acteurs concernés*
- Consultation par ADAPTH des nouvelles acquisitions et infrastructures
 - Organisation annuelle d'une journée Porte ouverte destinée aux PMR
 - Respecter les besoins des PMR en cas de chantiers et de perturbations





1. Paramètres doux

A. Ferroviaire

à court terme:

- Améliorer les systèmes d'information (horaire intégré, signalétique)

à moyen terme:

- Installation d'un système de communication possible par "SMS"
- Amélioration du système de communication sonore dans les gares, arrêts et les trains





1. Paramètres doux

B. Routier

à court terme:

- Accompagnement à assurer dans les services spéciaux

à moyen terme:

- Amélioration des informations sur l'accessibilité des bus (projet BAIM)
- Mise en place d'une signalétique acoustique dans les bus





1. Paramètres doux

C. Aérien

à court terme:

- Installation d'un service en ligne (via sms et e-mail)
- Développement de moyens de demande d'assistance pour les PMR
- Amélioration de la signalétique et des systèmes de guidage et d'orientation (toilettes, check-in et ascenseurs)





2. Infrastructures (Hardware)

A. Ferroviaire

à court terme :

- Acquisition de nouveau matériel roulant (en cours)

à moyen terme :

- Installation de "maquettes"(plans tactiles) dans les principales gares CFL
- Rendre les toilettes publiques dans les gares accessibles aux PMR

à long terme :

- Equiper l'ensemble des gares selon les standards agréés





2. Infrastructures (Hardware)

B. Routier

en général:

- Veiller sur l'accessibilité lors de l'acquisition du matériel roulant
- à moyen terme :
- Elaboration d'un document résumant les normes concernant l'équipement d'un arrêt de bus par le Verkeërsverbond



